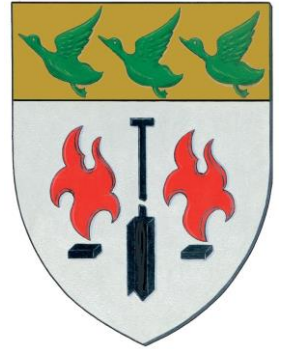


Le Canard

MUNICIPAL



Numéro 89

SAINT-SAUVEUR

Janvier 2017



*Le Maire, Le Conseil Municipal, le CCAS et le Personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.
Que cette Année voit enfin s'ériger les bâtiments de la Zone d'activités II des Bornes du Temps !
Que l'implantation de cette quinzaine d'entreprises procure de l'emploi et un plus à notre village !
Que chacun de nous prenne plaisir à vivre dans notre commune où règne la quiétude, la tolérance et la vitalité !
Que les projets et le cadre de vie vous apportent encore plus tout en permettant une expansion mesurée du village !
Que cette année vous apporte santé, bonheur, paix et réussite à vous et à votre entourage !*

Gilles Delattre

Les conséquences de la fusion

Le 1^{er} Janvier 2017, la fusion des Communautés de Communes du Val de Nièvre et Ouest Amiens (CCOA) sera effective. Ainsi en a voulu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) qui impose aux intercommunalités d'avoir plus de 15 000 habitants. Pour notre territoire, c'est une absorption puisque le Val de Nièvre n'était pas obligé de fusionner tandis que la CCOA avec ses 12 000 habitants était contrainte au mariage forcé. Certaines personnes élues en 2014 pour six ans se trouvent débarquées après 2 ans parmi lesquelles des vice-présidents. Dans la nouvelle entité nos délégués passent de 4 à 2, il faudra élire un président et neuf vice-présidents. M. Lognon, le président de la CCVN, s'est porté candidat. Il a déjà énoncé son programme, c'est-à-dire poursuivre : une piscine à Flixecourt, des micro-crèches, la réhabilitation de friches industrielles et d'une maison éclusière, sans oublier la création d'un relais d'assistantes maternelles. Il a annoncé que les taxes allaient être alignées sur les plus élevées. Les contribuables de la CCOA doivent s'attendre à une hausse de leurs impôts. Celle-ci est estimée à **environ 2%** pour lisser les taxes sans oublier les ajustements nécessaires au budget de fonctionnement. De plus, il faudra harmoniser les compétences, la CCNV s'occupe de la culture tandis que la CCOA a développé le tourisme, les services à la jeunesse et possède une équipe d'emplois verts. Les deux territoires possèdent chacun une zone d'activité et il faudra que celles-ci se développent en bonne harmonie pour valoriser le territoire. L'élection du président aura lieu le 9 janvier et il faudra trouver un nom à cette nouvelle structure.

Les résultats du Téléthon 2016

Les différentes activités proposées et les urnes installées dans les communes de Saint-Sauveur, Argoeuvres et La Chaussée-Tirancourt ont rapporté la somme de **6 520 €**. Celle-ci a été versée à l'AFM qui l'utilisera pour aider la recherche médicale dans le domaine des maladies

génétiques. Merci à tous les acteurs de cet élan de générosité.



L'église prend des habits de couleur

Le mercredi 28 Décembre, les habitants étaient conviés à venir contempler la colorisation de l'église. Quelques trois cents personnes massées devant la Mairie ont apprécié cette projection sur la façade et le fronton de l'édifice. Le réseau d'éclairage public avait été coupé pour donner plus d'éclat à ce mapping vidéo. La Mairie s'est adressée à l'entreprise SEV Sonorisation d'Eric Leplain pour offrir cette prestation au public. Cette édition complètement différente des précédentes a plu. Sur les fresques lumineuses et sonorisées on a pu découvrir un blason revisité, des vitraux qui valorisaient l'édifice, le Père Noël qui descendait du ciel en traîneau, un feu d'artifice virtuel éblouissant de réalité et, pour conclure sur la musique de « Purple rain », la neige s'est mise à tomber sur les spectateurs. Des applaudissements très nourris ont ponctué cette prestation. Merci encore à Eric Leplain de nous en avoir mis plein les yeux à travers ce moment de bonheur. Tous souhaitent que la Municipalité réitère cette manifestation qui s'inscrit dans la féerie de Noël et fait de notre commune un village de lumière.

Les résultats des maisons illuminées

Comme chaque année, au moment des fêtes un concours des maisons décorées est organisé dans le village pour récompenser les efforts consentis. Ce sont les lutins du Père Noël qui ont été membres du jury en accompagnant la charrette. Le jury a pris en compte la féerie, l'innovation, la possibilité de placer des guirlandes et autres sujets de décoration permettant

ainsi le renouvellement des personnes occupant les premières places. Le classement s'établit comme suit :

- 1 M.Mme Decerf Etienne rue R. Salengro
- 2 Mme Martin Françoise rue Marcel Digeon
- 3 M.Mme Bellebouche Rue Roger Salengro
- 4 M.Mme Darras rue des Mésanges
- 5 M.Mme Duport Bernard lot.les Tamaris
- 6 M.Mme Philippon rue des Bergeronnettes
- 7 M.Mme Blin François rue Louis Prot
- 8 M.Mme Hubaud J.M. Ecole maternelle
- 9 M.Mme Baron rue Danielle Casanova
- 10 M.Mme Camus rue Maurice Garin
- 11 M.Mme Huyssen Jacques rue Salengro
- 12 M.Mme Huyssen Guy. rue Salengro
- 13 M.Mme Gérard Georges rue Hédicourt
- 14 M.Mme Day Lotissement les Tamaris
- 15 M.Mme Fromont Armel rue des Œillets
- 16 M.Mme Dargent rue Louis Prot
- 17 M.Mme Delhommelle B. rue Thorez
- 18 Mme Marquillès Liliane le Moulin
- 19 M.Mme Hallier Bruno Ecole Prévert
- 20 M.Mme Routier Lotissement les Tamaris
- 21 M.Mme Huyssen Denis rue Salengro
- 22 M.Mme Decerf Frédérique rue J. Catelas
- 23 M.Mme Limousin rue Roger Salengro
- 24 M.Mme Thilloy rue des Violettes
- 25 M.Mme Blandurel lotissement J. Grimau.

Félicitations à ces personnes qui ont contribué à apporter un peu de gaieté dans le village en cette période de fêtes. Toutes sont reparties avec une plante et, pour les meilleures, un colis festif ou une maison miniature illuminée en supplément.



La charrette du Père Noël

Quelques jours avant le grand soir le Père Noël a sillonné le village dans sa charrette pour repérer les maisons des enfants sages. Les rennes étaient sur le capot du tracteur communal et des chants de Noël annonçaient son arrivée. Au cours de son périple, il a distribué des friandises. Nombreux ont été les enfants à se faire photographier avec le bonhomme en rouge qui se trouvait sur le char décoré et

scintillant de mille feux. Un photographe du village a immortalisé son passage.



VP Transport érige sa base sur la ZAC

Les travaux de construction du bâtiment de la société VP Transport sont maintenant terminés. Les bureaux ont été édifiés en premier. Un entrepôt destiné à grouper les produits sera construit par la suite. Cette Société spécialisée dans le transport frigorifique était auparavant installée rue Sully à Amiens. Le siège social de ce groupe est à Torigni-sur-Vire dans la Manche. Il possède deux autres entrepôts : Coutances et Amiens. Ce dernier déplacé sur la ZAC totalise 54 camions frigorifiques présentant des spécificités : certains d'entre eux font du transport de viande pendue, une activité assez rare selon le président et la plupart ont la particularité d'être équipés de façon à transporter en même temps des marchandises sous trois températures différentes : surgelées, sous froid et température ambiante. L'installation de cette entreprise s'est faite sur la ZAC II à proximité du garage Man dont les camions équipent majoritairement le parc poids lourds.



Etat Civil 2016

Signe prometteur pour l'avenir, il y a eu cette année un boum des naissances (19). Cet effort conjugué à l'arrivée de couples avec de jeunes enfants semble prometteur pour l'école.

Naissances :

Boclet Noa, José, Michel né le 19 janvier, Normand Cauchy Andréas le 30 janvier, Fontaine Vinciane née le 5 Février, Cemberlitas Zelda née 9 Février, Maciejewski Addyson née le 14 février, Duquesnoy Kyllian né le 26 février, Madani Butin Maël, Fabrice né le 4 mars, Pavaut Baptiste, Philippe né le 25 mars, Helluin Martin, Alain, né le 27 mai, Démaret Rosciglione Noa né le 3 juillet, Timbert Bocquet Mathéis né le 11 juillet, Plé Vilet Mila née le 19 septembre, Sageot Sophia née le 24 septembre, Talva Louis Nam-Viet né le 8 novembre, Jacquemin Gadrel né le 29 novembre, Kodji Anissa née le 4 décembre, Dupuis Oscar né le 9 Décembre, Hatif Vidal Juliane née le 26 décembre, Hallier Iléana née le 28 Décembre.

Mariages :

Treunet Hubert, Georges, Alphonse et Petit Julie, Brigitte mariés le 20 février, Miguel Antonio, Manuel et Spicher Marie-Josée, Paulette mariés le 1er juillet, Duchatel Benoît, Edouard, Daniel et Bertrand Delphine mariés le 2 juillet, Brianchon Alain, Guy, Robert et Devismes Mercédès mariés le 16 juillet, Debureau Christophe, Guy et Debuigny Stéphanie, Carole mariés le 19 novembre, Cnudde Olivier, Pierre, Odiel et Huysse-Cottrelle Laure mariés le 3 Décembre.

Décès :

Fauchos Gilberte Vve Arrachart le 6-01, Parent Claude décédé le 2 mars, Tréboutte Louis décédé le 22 mars, Legrand André décédé le 16 avril, Boulon Thérèse Vve Lassal le 19 avril, Jacquemain Jean décédé le 23 avril, Parsy Bernard décédé le 7 mai, Lebrun Paulette Vve Leclercq le 9 Juin, Fauchos Marc décédé le 18 juin, Arnould Emile décédé le 27 juin, Lagache Pierre décédé le 6 août, Dannière Henri décédé le 28 août, Mini Jean décédé le 29 août, Duquesnoy René décédé le 9 septembre, Dumeige Gilbert décédé le 14 novembre,

Loire Pierre décédé le 29 décembre, Dormeval Jeannine Vve Dubois le 30-12.



Le recensement : mode d'emploi

Les agents recenseurs de la commune, Mmes Guenet, Hocini-Raset et Lengellé, affectés à un secteur (le même qu'en 2012) vont effectuer une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Lors de la collecte des renseignements, du 19 Janvier au 18 Février 2017, il sera remis une notice par logement et autant de bulletins individuels que d'habitants. Cette année il sera possible de répondre par internet avec un code de connexion au site « Le-recensement-etmo.fr » remis par l'agent. Si des personnes ne peuvent utiliser internet, elles conviennent d'un rendez-vous pour la récupération des feuilles. Les réponses par saisie informatique arrivent directement à l'Insee qui valide les résultats et communique les chiffres aux maires et au grand public. Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Cet organisme est le seul habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme. Les nom et adresse figurent afin d'éviter d'être recensés deux fois. Pour la commune cette opération est utile pour connaître le nombre d'habitants et, ainsi, définir les dotations auxquelles Saint-Sauveur peut prétendre.

Cadre de vie et sécurité en enquête

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrep), réalise du 1^{er} février au 29 avril 2017 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité visant à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et de l'insécurité. Par ailleurs, elle permet de cerner les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes. Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec ces personnes. Il sera muni d'une carte

officielle. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.



Solène, 7 ans adore l'équitation

Tout le monde connaît Solène Magnier et sa sœur jumelle scolarisées à l'école Jacques Prévert. Dernièrement cette petite, qui est en situation de handicap à cause d'une paralysie des membres inférieurs, a été la vedette d'un documentaire sur les bienfaits de l'équithérapie. Dans ce reportage on peut la voir au centre équestre et constater que cette technique lui permet d'améliorer son maintien en position droite. Si vous voulez visionner son passage devant les caméras de France Télévision vous recherchez : Ludo. Fr puis dessins animés et jeux gratuits. Vous cliquez sur le dessin animé Will puis Comme sur des roulettes et enfin chercher le sujet : Solène, 7 ans, adore l'équitation. Félicitations à cette fille adorable qui a su rester naturelle pendant le reportage.

Nouvelle phase pour le PLUI

Après avoir défini avec le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le projet d'urbanisme de l'ensemble des communes concernées par le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) il convient d'aborder la phase suivante.

Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) constituent l'une des pièces constitutives du dossier du PLUI. Elles exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire. Les orientations d'aménagement et de programmation doivent être établies dans le respect de celles définies au PADD.

C'est un document qui peut prendre la forme de schémas d'aménagement et comporte des éléments sur le traitement des espaces publics et voiries sur les secteurs considérés. Pour notre village, la commission PLUI et les membres du Conseil ont travaillé sur les possibilités d'expansion compte tenu qu'il nous faut édifier 105 habitations d'ici vingt ans afin d'assurer le maintien de la population. Notre commune a perdu des habitants tout en construisant 35 maisons. Elle pourra s'étendre sur 6,6 ha puisqu'il n'y a plus de dent creuse (espace libre) sur l'enveloppe urbaine (zone bâtie de la commune). Les lotissements futurs devront avoir une surface moyenne de 600 m² voirie comprise pour réduire l'emprise de terres agricoles.



Reconnaissez-vous cet objet trouvé ?

Ce laissé-pour-compte a été déposé sur un trottoir du lotissement des Tamaris. Fallait-il faire intervenir les démineurs comme cela s'est passé à Ailly-sur-somme ? Cet objet est un amas connu provenant d'un animal dont le propriétaire n'est pas identifié. C'est une crotte de chien et ces dépôts sauvages sont courants dans le village. De nombreux riverains nous interpellent sur la présence de ces dépôts disgracieux sur les trottoirs, voies menant à l'école et espaces publics. Pour remédier à ce problème, il faut que les propriétaires consentent à ramasser ces déjections afin de ne pas nuire à la population et améliorer la propreté du village.

Les Poubelles sur les trottoirs

C'est un constat que l'on fait régulièrement lors des jours de ramassage ; les poubelles restent trop longtemps sur les voies de passage voire pour certaines à demeure... Cela occasionne une gêne pour la circulation des poussettes et des personnes à mobilité réduite qui sont contraintes d'emprunter la route. Il y a aussi l'aspect

inesthétique et la salubrité surtout après les fêtes.

- Les poubelles doivent être sorties fermées la veille au soir du jour de la collecte et rentrées le jour même.

Celles-ci ne doivent occuper que temporairement l'espace public et ne pas rester à longueur de semaine.

La commune envisage d'effectuer le ramassage des containers qui font le trottoir.



La bibliothèque

Les artisans qui ont œuvré à l'intérieur du bâtiment pour les différents lots ont terminé leur tâche.

Les concessionnaires ont effectué leur raccordement et l'eau, le gaz et l'électricité sont branchés. La terrasse est réalisée et le socle de l'abribus en cours, reste à poser cette structure et à faire les aménagements extérieurs. Les supports pour les livres vont être commandés et d'ici peu on aura un outil culturel idéalement placé dans le village. L'ouverture, c'est pour bientôt !



A Retenir

- 05-01 : Accueil des nouveaux habitants
- 14-01 : 17h, Mairie : A.G. de l'Harmonie
- 15-01 : A.G. de la Pêche en Mairie
- 21-01 : A.G. de l'AVDEC en Mairie
- 28-01 : Messe à 18h30 en l'église
- 29-01 : 1^{er} Concours aux carnassiers
- 11-12/01 : Tournoi de foot salle J. Paszek
- 15-02 : Défilé carnavalesque et crêpes
- 18-02 : 14h30, mairie A.G. de la Licorne
- 25-02 : Repas du football à l'Arcade
- 04-03 : Loto des Amis des Ecoles
- 12-03 : Réderie en salle du foot
- 18-03 : Nettoyage de printemps
- 25-03 : Repas de la chasse en plaine
- 08-04 : Loto du foot salle Paszek à 14h30
- 17-04 : 11h Chasse aux œufs dans le village

23-04 : Elections présidentielles 1^{er} tour